

HLPH Saison 2017/2018.

• LES COTISATIONS OU LES DONNS.

Comme l'an dernier, les cotisations peuvent se régler en deux fois, la première partie en septembre et la seconde en mars. Dans ce cas, joignez les deux chèques à l'inscription. Le premier sera retiré en septembre, le second en mars.

Cette année, un cadeau sera inclus dans le prix de la cotisation et sera offert à chaque licencié lors de l'AG de fin d'année.

Prix des cotisations :

U7, U9, U11 et U13	100 ou 2 x 50 euros
U15, U18 et vétérans	110 ou 2 x 55 euros
Seniors	120 ou 2 x 60 euros.
Dirigeant (qui ne joue pas)	1 x 40 euros

Pour ceux qui possèdent plusieurs enfants licenciés, retirer 6 euros par chèque.

👉 Don à l'association :

La cotisation peut être remplacée par un don à l'association.

Un reçu vous sera fourni et cela vous permettra de déduire 66 % de votre don de vos impôts.

Exemple :

Vous donnez 150 euros, 100 euros seront déduits de vos impôts, cela ne vous coûtera que 50 euros.

Vous pouvez donc économiser de l'argent et en offrir davantage au club.

Conditions à respecter :

- Payer des impôts.
- Faire un don supérieur à la cotisation.

